

Résolution du SDAS FO 22 à l'Assemblée Générale du 28 février 2015

Le Syndicat Départemental de l'Action Sociale des Côtes d'Armor réuni en Assemblée Générale le 28 février 2015 se félicite de la décision de la Confédération d'initier une journée de grève générale interprofessionnelle, conformément à la résolution générale du Congrès Confédéral qui s'est déroulé à TOURS en février 2015.

Le 17 février dernier, les organisations nationales CGT, FO et Solidaires, ont décidé en commun, d'appeler l'ensemble des salariés, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle, et à manifester **le 9 avril 2015** :

- ✓ **contre l'austérité,**
- ✓ **contre le pacte de responsabilité,**
- ✓ **contre la réforme territoriale,**
- ✓ **contre la loi Macron et la déréglementation du droit du travail...**

Le gouvernement a décidé de passer en force par l'utilisation de l'**article 49.3**, qui va accélérer encore la réduction des droits des salariés par une loi liberticide, uniquement tournée vers la satisfaction des besoins des actionnaires. Cet acte est significatif de la volonté de ce gouvernement d'austérité de continuer à porter des attaques à l'encontre des droits des salariés.

Il poursuit ainsi la logique de la transposition de l'ANI du 11 janvier 2013 dans la loi dite de "sécurisation de l'emploi", qui visait déjà à faciliter les procédures de licenciements collectifs. Et cette loi se rajoute à la mise en œuvre du pacte de responsabilité qui fragilise l'ensemble de notre système de protection sociale, remet en cause l'égal accès des citoyens aux services publics et impose l'austérité salariale.

Il y a urgence à mettre un coup d'arrêt à ces politiques d'austérité.

Le SDAS FO 22 invite toutes les sections à ouvrir des discussions intersyndicales, à tenir des réunions d'information et des assemblées générales dans les services et les établissements, afin de discuter avec les salariés de la situation du secteur, et plus largement du contexte économique et social, pour construire les conditions de la grève et faire reculer le gouvernement :

- **Pour l'augmentation générale des salaires, retraites, pensions et minima sociaux,**
- **Pour le financement de la Sécurité Sociale et l'arrêt des exonérations de cotisation,**
- **Pour le retrait du Pacte de responsabilité et du projet de loi Macron,**
- **Pour l'arrêt des restructurations et des licenciements,**
- **Pour le maintien et l'amélioration de toutes les conventions collectives,**
- **Pour un financement du secteur social et médico-social à la hauteur de ses besoins.**

Le SDAS FO 22 avec la FNAS FO, appelle tous les salariés à se mobiliser afin de faire de la grève interprofessionnelle du Jedi 9 avril 2015 une réussite et de préparer ainsi toutes les conditions afin d'obtenir satisfaction.